



CONSEIL DE VIE SOCIALE

Procès verbal de la séance du 23 octobre 2019

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : Mme Colette MOREL, Mme Odette DROISART, Mme Véronique JOLY, Mme ASSELIN, Mme le Docteur BRUYNINX GUBIN, Mme Karima EL YOUSSEFI.

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : Mme Anne-Marie FAYT, Mme Anne-Marie FAINET, Mme Sylvie POISOT, Mme Catherine LEVEQUE.

A TITRE CONSULTATIF : Mr GUILARD, Directeur, Mme MASSON, Cadres de Santé, Mme BRUNEVALL, Secrétaire.

ABSENTS EXCUSES : Mme Paulette GODEBOUT, Mme Béatrice BOURGEOIS.

La séance s'est ouverte à 10 heures 30.

Le procès verbal de la séance du 26 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ET PRESENTATION DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU CVS : Suite aux résultats des élections du 02 octobre 2019 concernant les représentants des personnes accueillies dans l'établissement, Mr GUILARD présente le fonctionnement du CVS, et précise que les membres Titulaires et Suppléants, seront conviés à participer à chaque réunion. *(ci-joint le PV des élections)*

Un règlement intérieur du CVS a été distribué aux membres.

Cette instance a pour objectif de faire le point sur les points forts et les faiblesses de l'établissement afin d'améliorer la vie des Résidents.

Une réunion de préparation, avec l'ensemble des Résidents le désirants, sera organisée par les Animatrices, avant chaque instance.

Les membres votent pour les représentants des Résidents et des Familles au Conseil d'Administration. La nouvelle composition du C.V.S. est composée comme suit :

Représentants des personnes accueillies

- Mme Colette MOREL, Membre Titulaire, élue par les membres du CVS, Présidente
- Mme Odette DROISART, Membre Titulaire, élue par les membres du CVS, Vice-Présidente
- Mme Anne-Marie FAYT, Membre Suppléant
- Mme Anne-Marie FAINET, Suppléant,
- Mme Sylvie POISOT, Membre Suppléant, élue par les membres du CVS, Représentante au C.A.

Représentants des familles

- Mme Paulette GODEBOUT, Membre Titulaire
- Mme Véronique JOLY, Membre Titulaire, élue par les membres du CVS, Représentante au C.A.
- Mme Béatrice BOURGEOIS, Membre Suppléant
- Mme Catherine LEVEQUE, Membre Suppléant

BUDGET PREVISIONNEL 2019 (EPRD) : Mr GUILARD, Directeur, présente le Budget Prévisionnel 2020 sous forme ternaire, en dépenses et en recettes :

Budget EHPAD Hébergement	3.794.859,25 €
Budget EHPAD Dépendance	981.868,33 €
Budget EHPAD Soins	2.745.548,50 €

Le budget prévisionnel 2020 est calculé selon un taux d'occupation 98% (comme les années antérieures), ainsi que sur un GMP de 738 et un PMP de 243 (expertises réalisées en mars 2017).

Budget Accueil de jour Hébergement	50.474,10 €
Budget Accueil de jour Soins	67.947,00 €
Budget Accueil de jour Dépendance	0,00 €

Le budget prévisionnel 2020 de l'accueil de jour est calculé selon une activité prévisionnelle fixée à 1 800 journées et un taux d'occupation de 88%, ainsi que sur un GMP de 499 au 31 août 2017.

Offre de Répit Innovante à Domicile

Budget Soins	125.859,00 €
---------------------	---------------------

Dispositif autorisé depuis le 1^{er} juillet 2016, il a fallu attendre 2017 pour que le service d'offre de répit innovante à domicile soit déployé. L'équipe est composée à ce jour, de 2 ASG et d'un Agent psychologue Coordonnateur. Ce service connaît ainsi en 2019 sa 2^{ème} année pleine d'activité.

Budget R.T.P.S. - Budget Soins	56.500,00 €
---------------------------------------	--------------------

La Fondation Beauvils accueille depuis le 1^{er} janvier 2018 le Réseau Territorial de Prévention de la Santé (RTPS) suite à son déménagement du Centre Hospitalier de Barentin au vu du nouveau découpage intervenant avec la fusion des Normandie et le redéploiement des territoires à couvrir. Une Convention Pluriannuelle d'objectifs et de financement au titre du Fond d'Intervention Régional (FIR) 2018-2020 en date du 24 mai 2018 a été conclue avec l'ARS Normandie prévoyant l'allocation d'une dotation initiale de financement de 30 000 €.

Budget Général – Section Investissement Un Plan Pluriannuel d'Investissement sera soumis aux votes des instances de Janvier 2020. Il présentera particulièrement l'impact financier de la mise aux normes de l'Unité Flaubert.

PRIX DE JOURNEE PREVISIONNEL 2020 : Le Directeur informe du prix de journée Prévisionnel 2020 référencé ci-dessous :

Tarif journalier « Hébergement »	62,43 €
Tarif journalier « Dépendance »	
GIR 1 et 2	22,40 €
GIR 3 et 4	14,22 €
GIR 5 et 6	6,03 €
Tarif journalier Hébergement Temporaire	80,64 €
Tarif journalier Accueil de Jour	41,55 €
Plate-forme de répit	
½ journée d'intervention de l'ORA	15,00 €
Accueil en animation existante	5,00 €

Ce prix de journée, doit être revalorisé lorsque l'établissement aura reçu la notification budgétaire du Conseil Général (le taux directeur proposé par la FHF est de 1% d'augmentation).

DECISIONS MODIFICATIVES : Des modifications sont à réaliser pour le budget 2019 - Section Exploitation et Investissement. Des virements et ouvertures de crédits nécessaires pour des dépenses imprévues.

PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES : Prise en compte des créances irrécouvrables au compte 6541 au titre de l'hébergement concernant :

- Mr DECOUDRE Raymond pour un montant global de 0,90 euros, Section Hébergement, et au motif suivant : somme modique.

- Mme LECLERC Josiane pour un montant global de 58,74 euros, Section Hébergement, et au motif suivant : somme modique.

- Mme LUME Andrée pour un montant global de 40,00 euros, Section Hébergement, et au motif suivant : somme modique.

- Mme SIRMEL Georgette pour un montant global de 0,10 euros, Section Hébergement, et au motif suivant : somme modique.

PRIX DES REPAS ACCORDES AUX PERSONNES EXTERIEURES ET AUX FAMILLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020 :

- les jours ordinaires à **7,10 €**
- les jours fériés et dimanches à **10,20 €**

PRIX DES REPAS ACCORDES AU PERSONNEL : Il est fixé à compter du 1^{er} janvier 2020 à **2,65 €**.

POSSIBILITE DU MARQUAGE DU LINGE A L'ADMISSION DE LA PERSONNE AINSI QUE POUR LES RESIDENTS DU FAM : A compter du 1^{er} janvier 2020, le prix du marquage du linge à l'admission de la personne ainsi que pour les Résidents du F.A.M., sera d'un montant de 61,20€.

TARIF PRESTATION DE RESTAURATION ET DE BLANCHISSERIE AU PROFIT DU FAM JUSQU'AU 31/12/2020 : Les Tarifs particuliers suivants relatifs à la convention prestation de Restauration et de Blanchisserie :

BLANCHISSERIE :

- Facturation au Kg de linge lavé
- Facturation par trimestre sur la base des relevés de Tonnage du Service Lingerie
- Coût année 2020 (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020) = 2,05€ / Kg de linge lavé

RESTAURATION :

- Facturation définie avec un montant annuel
- Facturation par trimestre sur la base d'un forfait
- Coût année 2020 (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020) = 106 386,00€ par an,
- soit 8 865,50€ / mois

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL : L'arbre de Noël des enfants du personnel aura lieu le mercredi 18 décembre 2019 à 15h à la Fondation Beauvils, avec la participation des Résidents. Un spectacle de clowns suivi de la distribution des jouets et d'un goûter sera distribué. Le montant fixé est de **33--€ (20€ au titre de la participation du CGOS pour les enfants du personnel nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2018 et 13 € financés par l'établissement pour les enfants du personnel nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019)**.

La participation du CGOS sera envoyée directement au domicile de l'Agent ayant fait son dossier CGOS, et sous forme de chèque Cadhoc. La participation de l'établissement sera remise à l'Agent sous forme de chèque Cadhoc également. (*Même organisation que pour 2018*).

SUBVENTION ASSOCIATION – ANNEE 2020 : Une subvention de 1 600 -- € est octroyée à l'association « Temps Libre ».

INDEMNITE DU COMPTABLE : Une indemnité de conseil calculée aux taux maximum déterminé par l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 (*soit 100%*), est allouée à Monsieur Eric PEYREFICHE, Comptable de l'établissement. Cette indemnité est révisable chaque année et acquise au comptable, pour toute la durée du mandat du Conseil d'administration, sauf modifications ultérieures.

Les membres du C.V.S émettent un Avis Favorable, concernant les différents points cités ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES : Mr GUILARD, Directeur informe les membres sur les points suivants :

- Mr GUILARD informe du recrutement d'une Directrice Adjointe au 02 janvier 2020, qui assura la gestion courante des établissements de Aumale et de Gaillefontaine, mais qui interviendra également sur des missions transversales de la Direction Commune.

- Actuellement l'annonce pour le poste de Cadre de Santé est toujours en cours, les propositions reçues pour ce poste sont en cours d'étude et seront reçu par Mr GUILARD et Mme GUBIN. Mme Chantal COSSIN a été recruter pour aider Mm MASSON.

- **Journée Repas Local** : Projet des Responsables de cuisine de la Direction commune, de travailler avec des producteurs locaux, 1 fois par semaine (le mercredi). Le premier repas se déroulera le 13 novembre 2019. Chacun des 3 établissements est en charge de trouver un producteur local et de commander pour un plat du Menu (*Aumale : les entrées – Forges : la viande – Gaillefontaine : les desserts*). Mr BRIGE, est en charge de fabriquer un panneau d'affichage afin d'informer les Résidents et les Familles. Une note d'information doit être envoyée aux Familles.

- Mr GUILARD informe qu'une serre vient d'être installée, et que le Responsable espaces verts doit réaliser des plantations. Les Résidents, qui le souhaitent, sont invités à y participer.

OBSERVATION DES MEMBRES :

- Il est demander s'il serait possible d'acheter des chaussons ou chaussures pour les Résidents qui en ont besoins ⇒ Le Dr GUBIN doit faire le point.

- Les Résidents demandent si le Dr GUBIN va vacciner contre la grippe cette année ⇒ Mme GUBIN confirme qu'elle doit commencer début novembre 2019.

Remarque concernant les cuisines :

○ La soupe, ou les plats sont froid lors des repas du soir (*dans le Service Bovary et Apollinaire 1^{er} étage*) ⇒ La Cadre de Santé doit faire le point avec le Responsable de cuisine.

○ Il y a beaucoup de gaspillage de pain, surtout le soir ⇒ Un travail est en cours avec l'adhésion « Maison gourmande ».

○ Il y a trop souvent des pâtes et des bananes ⇒ Mr GUILARD propose aux membres de le préciser à la diététicienne lors de la prochaine commission des menus.

- Les membres représentants des personnes accueillies demandent, dans la mesure du possible, que lorsque qu'un Résident à un problème de santé lors du repas, s'il serait possible de procéder au aux soins à l'extérieur de la salle de restaurant ⇒ Un rappel doit être refait lors des prochaines réunions avec les IDE.

- Les Résidents demandent à être avertis lorsqu'ils ne peuvent pas avoir la douche le matin, afin de ne pas attendre ⇒ Un rappel doit être envoyé aux professionnels afin qu'ils avertissent si la douche doit être décalée.

- Chambre d'Hébergement Temporaire :

○ Serait-il possible d'installer un volet dans cette chambre ⇒ Un point doit être fait avec le responsable Service Technique.

○ Serait-il possible d'y installer une douche ⇒ La salle de bain de la chambre temporaire actuelle est trop petite pour mettre une douche. Une réflexion est en cours afin d'aménager, éventuellement une douche dans la salle de bain de l'étage.

- Serait-il possible et réalisable, une chambre insonorisée lorsqu'il y a des personnes bruyantes ⇒ Ce projet sera évoqué lors des réunions de travaux prévues pour la rénovation du Service protégé.

- Y aurait-il un moyen pour recevoir plus rapidement les lunettes ⇒ Une adresse mail doit être créée pour les IDE afin que les ordonnances soient envoyées plus rapidement.

- Les Résidents font remarquer que les bancs extérieurs sont à repeindre ⇒ Mr GUILARD doit en faire part au service Technique.

- Les réfrigérateurs qui ont été installés dans les lieux communs sont très appréciés.

- Les Résidents demandent s'il serait possible d'organiser le séjour vacances, qui est actuellement tous les 2 ans, chaque année ⇒ Mr GUILARD n'y voit pas d'objection, mais il faudrait en parler avec l'association, qui organise ce voyage.

- Les Membres précisent que la place de parking pour personne à mobilité réduite est trop éloignée de l'entrée, et que les marquages au sol sont effacés ⇒ Mr GUILARD doit en faire part au service Technique.

- Les Membres demandent s'il serait possible de vider plus régulièrement les cendriers extérieurs ⇒ Mr GUILARD précise qu'un projet est en cours, de cendriers avec récupération des mégots par un prestataire extérieur, et doit faire le point avec le responsable des espaces verts sur l'avancé de ce projet. Il doit être demandé au Service Technique de vider les cendriers 1 fois par semaine.

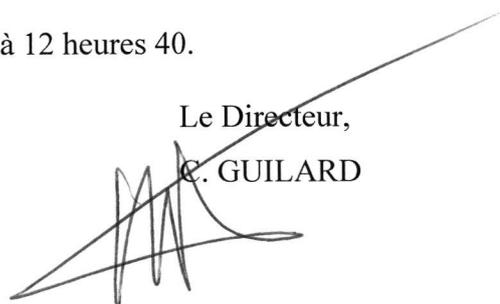
DATES A RETENIR :

- Le Banquet de Noël des Résidents aura lieu le mardi 10 décembre 2019.

- L'Arbre de Noël des enfants du personnel se déroulera le mercredi 18 décembre 2019 à 15h, à la Fondation Beaufils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12 heures 40.

Le Directeur,
C. GUILARD





PROCES VERBAL
CONSEIL DE VIE SOCIALE
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

Scrutin du 2 octobre 2019

Le bureau de vote s'est ouvert à 13h30 et s'est terminé à 16h30 à la salle de vote.

Résultats obtenus :

Nombre d'électeurs inscrits :	146
Nombre de votants :	06
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrage exprimé :	06

**Nombre voix recueillies pour les
postes de Représentants des Familles**

Mme BOURGEOIS Béatrice	<u>3</u>
Mme GODEBOUT Paulette	<u>5</u>
Mme JOLY Véronique	<u>3</u>
Mme LEVEQUE Catherine	<u>4</u>

SONT ELUS REPRESENTANTS DES FAMILLES

Titulaire	- Mme GODEBOUT Paulette - Mme JOLY Véronique
Suppléant	- Mme BOURGEOIS Béatrice - Mme LEVEQUE Catherine

Le Directeur,
C. GUILARD

Adjoint Administratif,
S. BRUNEVAL

Membre Représentant du CVS

SONT ELUS REPRESENTANTS DES RESIDENTS

Titulaire - Mme NOREL Colette
- Mme DRISART Odette

Suppléant - Mme FAYT Anne-Marie
- Mme FAINET Anne-Marie
- Mme POISOT Sylvie

Le Directeur,
C. GUILARD



Adjoint Administratif,
S. BRUNEVAL



Membre Représentant du CVS





PROCES VERBAL
CONSEIL DE VIE SOCIALE
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS

Scrutin du 2 octobre 2019

Le bureau de vote s'est ouvert à 13h30 et s'est terminé à 16h30 à la salle de vote.

Résultats obtenus :

Nombre d'électeurs inscrits :	146
Nombre de votants :	32
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrage exprimé :	32

**Nombre voix recueillies pour les
postes de Représentants des Résidents**

Mme DROISART Odette	<u>14</u>
Mme FAINET Anne-Marie	<u>8</u>
Mme FAYT Anne-Marie	<u>10</u>
Mr GUIDEZ Jean-Pierre	<u>4</u>
Mme MOREL Colette	<u>16</u>
Mme POISOT Sylvie	<u>8</u>
Mme YAZEFF Marie-Hélène	<u>4</u>